

Lettre de mission



Le ministre

Paris, le 22 FEV, 2021

**Note à l'attention de
Madame Caroline PASCAL
Cheffe de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche**

Objet : Mission d'évaluation de la mise en œuvre des enseignements optionnels au sein du nouveau lycée général et technologique.

En cette année scolaire 2020-2021, la réforme du lycée général et technologique atteint son plein déploiement, dans des circonstances certes particulières du fait de la crise sanitaire.

Malgré ces conditions, la finalité de la réforme est préservée : permettre à chaque élève de construire un parcours de formation plus adapté à son profil, plus ambitieux et davantage relié aux perspectives de l'enseignement supérieur afin qu'il puisse poursuivre, après le baccalauréat, ses études avec les bases les plus solides et la plus grande confiance.

Désormais, chaque élève qui rejoint le lycée général et technologique doit être pleinement acteur de son parcours de formation. Il mûrit progressivement son projet d'orientation en choisissant les enseignements de spécialité et les enseignements optionnels qu'il souhaite suivre, en accord avec ses goûts et son projet.

Pour garantir la qualité des apprentissages, il convient de porter un regard panoramique sur les enseignements proposés dans ce nouveau paysage du lycée général et technologique :

- sur les enseignements communs, qui fondent la culture commune ;
- sur les enseignements de spécialité qui expriment les appétences particulières des élèves ;
- et sur les enseignements optionnels qui enrichissent encore leur parcours de formation.

La mise en œuvre de ce nouveau lycée a entraîné des changements et exigé des efforts importants dans l'évolution de l'offre de formation, dans la constitution des classes, des emplois du temps, dans l'allocation des moyens. L'attention de beaucoup d'acteurs s'est en premier lieu concentrée sur les enseignements de spécialité proposés au cycle terminal, au risque parfois de mésestimer l'apport des enseignements optionnels dans l'offre de formation proposée aux élèves. Pour disposer d'une vision complète et objectiver sur ce sujet, et, le cas échéant, pour décider d'aménagements nécessaires, je souhaite que l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche établisse un premier bilan d'étape sur la place de ces enseignements optionnels dans la mise en œuvre de la réforme du lycée général et technologique.

1/2

Il conviendra d'examiner l'offre des cartes de formation, les motifs qui ont présidé à leur définition, leur agencement, les possibilités de parcours qu'elles proposent, l'exploitation des dotations horaires et la part allouée aux enseignements optionnels dans la marge d'autonomie ; d'analyser les articulations, les complémentarités ménagées entre les enseignements de spécialité et les enseignements optionnels sur le cycle terminal ainsi que la place de ces enseignements dans les emplois du temps.

Les choix d'enseignements optionnels par les élèves devront également être interrogés, ainsi que les liens qu'ils établissent entre ces enseignements et les enseignements de spécialité qu'ils ont retenus.

Au regard des analyses que vous aurez menées, vous proposerez des recommandations sur les différents aspects considérés et des aménagements possibles dans le cadre prescrit.

Dans cette mission, vous pourrez solliciter auprès de la direction générale de l'enseignement scolaire et de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance toutes informations, notamment statistiques, susceptibles d'éclairer et de conforter vos analyses. Vous pourrez également procéder à des enquêtes auprès des académies et conduire des entretiens avec les élèves, les professeurs, les équipes de direction, les inspecteurs d'académie – inspecteurs pédagogiques régionaux, les recteurs. Vous pourrez encore inscrire votre enquête dans les réflexions engagées au sein du comité de suivi de la réforme du lycée général et technologique.

Vous m'adresserez votre rapport d'ici à la fin du mois d'avril 2021.



Jean-Michel BLANQUER